

254 B. ARRESTATION DE JESUS - ANNEXES (Mt. 26:47-56 ; Mc. 14:43-52 ; Lc. 22:47-53 ; Jn. 18:3-11)

ANNEXE 1 - LES DERNIERES HEURES DE JESUS

Jésus est-il ressuscité “après 3 jours” ou “le 3^e jour” ?

1) Deux questions soulevées par les critiques.

a) Selon un premier texte de Matthieu (Mt. 12:40), Jésus devait rester enfermé “trois jours et trois nuits” dans la tombe comme Jonas l'avait été dans le monstre marin, ce qui, d'après les critiques, suppose clairement une résurrection après 72 heures écoulées, c'est-à-dire au début du quatrième jour.

Mt. 12:39-40 (en réponse à des pharisiens demandant un signe) “(39) Une génération méchante et adultère demande un miracle ; il ne lui sera donné d'autre miracle que celui du prophète Jonas (verset répété en Mt. 16:4 devant des pharisiens demandant eux aussi un signe). (40) Car, de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, de même le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.”

b) Mais les critiques font remarquer que, dans une autre circonstance relevée également par Matthieu, Jésus a aussi annoncé, sans faire allusion à Jonas, que sa résurrection aurait lieu le “troisième jour” (et non pas “le quatrième jour”) :

Mt. 16:21 “Dès lors Jésus commença à faire connaître à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il souffrît beaucoup de la part des anciens, des principaux sacrificateurs et des scribes, qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour.”

De même, selon Luc et Paul, Jésus a annoncé, sans faire allusion à Jonas, que “selon les Ecritures” il ressusciterait “le troisième jour” (et non “le quatrième jour”) :

Lc. 24:46-47 “(46) Et il leur dit : Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait, et qu'il ressusciterait des morts le troisième jour, (47) et que la repentance et le pardon des péchés seraient prêchés en son Nom à toutes les nations, à commencer par Jérusalem.”

1 Cor. 15:3-4 “(3) Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures ; (4) qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les Ecritures.”

c) Les critiques en concluent que Matthieu est menteur et incohérent. Ils posent deux questions :

- Jésus est-il ressuscité le 3^e jour ou après 3 jours ?
- S'il est ressuscité le 3^e jour, la référence à Jonas n'est plus pertinente, mais quel verset de l'AT permet alors à Jésus d'affirmer en Lc. 24:46 que, selon ce qui est écrit, il ressuscitera le 3^e jour ?

2) Réponse à la première question : Jésus est-il ressuscité “le 3^e jour” ou “après trois jours” ?

Selon le texte de Jonas cité en Mt. 12:40, Jésus est-il ressuscité après un séjour au tombeau de “trois jours et trois nuits”, c'est-à-dire pas avant la 73^e heure ?

Ou bien, selon Mt. 16:21 et les textes de Luc et Paul, Jésus est-il ressuscité le “troisième jour”, ce qui implique une sortie du tombeau après 48 heures et avant 72 heures ?

a) En fait, il est faux de prétendre que l'expression “trois jours et trois nuits” suppose nécessairement 72 heures pleinement écoulées, à la minute ou à quelques heures près. C'est parce que l'on pense a priori que Matthieu se trompe que l'on affirme que “trois jours et trois nuits” signifient au moins 72 heures. On pourrait tout aussi bien affirmer que le langage de Matthieu prouve au contraire que “trois jours et trois nuits” signifient “un peu moins de 72 heures”.

b) L'imprécision de cette expression est d'ailleurs confirmée par l'examen des Ecritures :

- Rien n'oblige à attribuer 72 heures pleines au séjour de Jonas dans le poisson (Jon. 1:17). Jonas n'avait pas de montre au poignet. Il savait seulement quel jour il avait été jeté par-dessus bord, et quel jour il avait échoué sur une plage.
- La même imprécision se remarque quand Esther demande à son peuple de jeûner “pendant trois jours” sans manger ni boire, en jugeant utile de préciser : “ni le jour ni la nuit” (Est. 4:16), et que ce jeûne s'est terminé le 3^e jour (Est. 5:1).
- La même imprécision se remarque dans la bouche de l'esclave égyptien interrogé par le roi David (1 Sam. 30:12-13) : il déclare n'avoir ni bu ni mangé durant “trois jours et trois nuits” après avoir été

abandonné par son maître “**voilà trois jours**”. Que cet homme compte comme les Juifs ou comme les Egyptiens ne change rien à l’affaire.

• La même **imprécision** se remarque quand Paul dit avoir passé “**un jour et une nuit dans l’abîme**” (2 Cor. 11:25) : cela ne signifie pas nécessairement une journée entière de 24 heures de notre calendrier.

c) Déjà, en **Jn. 2:19**, Jésus avait dit qu’il **relèverait le temple** de son corps “**EN trois jours**” :

Jn. 2:19,21 “*Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai. ... Il parlait du temple de son corps.*”

En outre, les expressions “**le troisième jour**” et “**trois jours après**” qui suggèrent une durée inférieure à 72 heures, sont mentionnées 12 fois :

Mt. 16:21 (“le troisième jour”), **Mt. 17:22-23** (“Pendant qu’ils parcouraient la Galilée, Jésus leur dit : Le Fils de l’homme doit être livré entre les mains des hommes ; - ils le feront mourir, et le **troisième jour il ressuscitera**”), **Mt. 20:19** (“ils le livreront aux païens, pour qu’ils se moquent de lui, le battent de verges, et le crucifient ; et le **troisième jour il ressuscitera**”), **Mc. 8:31** (“Alors il commença à leur apprendre qu’il fallait que le Fils de l’homme souffrît beaucoup, qu’il fût rejeté par les anciens, par les principaux sacrificateurs et par les scribes, qu’il fût mis à mort, et qu’il ressuscitât **trois jours après**”), **Mc. 9:31** (“Car il enseignait ses disciples, et il leur dit : Le Fils de l’homme sera livré entre les mains des hommes ; ils le feront mourir, et, **trois jours après** qu’il aura été mis à mort, il ressuscitera”), **Mc. 10:34** (“trois jours après”), **Lc. 9:22** (“le troisième jour”), **Lc. 18:33** (“le troisième jour”), **Lc. 24:7** (paroles des anges : “le troisième jour”), **Lc. 24:46** (paroles de Jésus ressuscité : “Et il leur dit : Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait, et qu’il ressusciterait des morts le **troisième jour**”), **Act. 10:40** (paroles de Pierre : “Dieu l’a ressuscité le **troisième jour**”), **1 Cor. 15:4** (déjà cité : “le troisième jour”).

L’expression “**trois jours après**” ne désigne pas nécessairement un écoulement de **trois journées entières**, et peut très bien signifier : “**dans les trois jours qui suivent**”.

d) En **conclusion**, la résurrection devait intervenir **DURANT le troisième jour** (et non pas **après** trois jours), et Matthieu n’est en contradiction ni avec lui-même, ni avec les autres textes.

3) Réponse à la seconde question : quel verset de l’AT prédit une résurrection “au 3^e jour” ?

a) Effectivement, dans le texte de **Jonas 1:17** cité par Jésus en **Mt. 12:40**, il n’est pas question du “**troisième jour**” mais de “**trois jours et trois nuits**”.

Mais nous venons de montrer que ces deux expressions : “**trois jours et trois nuits**” (72 heures) et “**troisième jour**” (entre 48 et 72 heures) ne se contredisent pas.

b) D’ailleurs, en Mt. 12:40, Jésus prophétise non seulement la **durée** du séjour de Jésus dans la tombe, mais surtout qu’il y aura **plusieurs similitudes** entre l’expérience passée de **Jonas**, et ce que lui-même va expérimenter :

- un **ensevelissement** (dans l’eau pour l’un, sous terre pour l’autre),
- un **avalement** (par un **monstre** pour l’un, un engloutissement par la **Mort** pour l’autre),
- une **délivrance in extremis** de la mort pour l’un, une **résurrection** pour l’autre ;
- **trois jours et trois nuits de ténèbres pour l’un comme pour l’autre.**

C’est la **prédication de la résurrection de Jésus** qui devait être “**le signe**” pour sa **génération**, comme Jonas avait été un “**signe**”, un prodige vivant pour les **Ninivites**.

Lc. 11:29-30 “(29) Comme le peuple s’amassait en foule, il se mit à dire : Cette génération est une génération méchante ; elle demande un miracle ; il ne lui sera donné d’autre miracle que celui de Jonas. (30) Car, de même que Jonas fut un signe pour les Ninivites, de même le Fils de l’homme en sera un pour cette génération (l’Evangile de la résurrection est un signe de Vie pour les croyants, et de mort pour les incrédules).”

Le signe de Jonas est essentiellement un **signe de résurrection**.

Jonas, un **prophète** porteur de la **Parole** comme Jésus, a été libéré de l’**abîme** et du **monstre** qui y régnait (types respectifs du séjour des morts et du prince des ténèbres), par la **puissance** de Dieu.

Jésus, une fois de plus, enseigne à l’Eglise comment il faut lire de nombreuses prophéties de l’AT.

c) Les versets de l’AT qui relatent l’expérience de Jonas sont donc bien l’annonce d’une résurrection “**au 3^e jour**” (bien que Jonas parle de “**trois jours**”).

D’ailleurs, un autre verset de l’AT, parlant expressément d’une **résurrection** au “**3^e jour**,” peut être cité à l’appui des paroles de Jésus :

Osée 6:1-2 “(1) Venez, retournons à l'Éternel [c'est un appel à la repentance dans le futur] ! Car il a déchiré [le peuple a été châtié], mais **il nous guérira** [l'œuvre de Jésus va guérir les âmes du péché] ; il a frappé, mais il bandera nos plaies. (2) Il nous **rendra la vie dans deux jours ; le troisième jour il nous relèvera, et nous vivrons devant lui.**”

Osée était un prophète du **Royaume du Nord**, royaume devenu idolâtre. Il a longuement averti, en vain, que le **jugement allait frapper le peuple, les prêtres et les princes** du pays à cause de leur grave impiété. Peu après, le royaume était balayé par l'Assyrie, la capitale Samarie était détruite, et le peuple était déporté.

Mais ici, Osée proclame qu'il y aura, malgré le désastre, un **espoir** pour les cœurs repentants, qu'il y aura un temps de **restauration** spirituelle **pour le peuple “au 3^e jour”**. Le retour de l'exil babylonien n'a que très partiellement répondu à une telle attente. Tout ce passage a un caractère messianique (comme la prophétie énigmatique faite indirectement à Eve, Gen. 3:15).

Dans Osée, l'expression **“dans deux jours ... le troisième jour”** est une emphase pour souligner la **soudaineté anormale** de cette délivrance.

Il est légitime de rebondir sur cette idée de **restauration soudaine** et de faire de cette expression de durée une **application littérale**. Cette prophétie d'Osée indique que Jésus va mourir comme le peuple rebelle auquel **il s'identifie**. Du même coup sa mort sera celle d'un peuple de coupables, et cette mort leur permettra d'être **“relevés”** dans l'Alliance et de **“vivre devant l'Éternel”** (Os. 6:2).

La **résurrection soudaine** de Jésus sera aussi celle des âmes qui auront cru. C'est Paul qui développera la profondeur d'une telle révélation, celle de l'identification de Christ au peuple de Dieu (cf. Rom. 6:4-5).

d) Remarque : Pour les tenants d'un séjour au tombeau de plus de 72 heures (ce que nous avons écarté), il en résulterait que :

- si Jésus est ressuscité le **dimanche matin**, juste avant l'aube, il a été enseveli le jeudi au petit **matin** : cela donne bien 72 heures dans le tombeau, mais ne coïncide pas avec le reste du récit biblique (Jésus a été enseveli en **fin d'après-midi**).
- si par contre Jésus est ressuscité **tard** le **samedi soir** (les Ecritures disent seulement “*le premier jour de la semaine*”, un dimanche certes, mais ce jour débutait le soir du samedi !), donc après le début du premier jour de la semaine juive, alors Jésus a été **crucifié le mercredi à midi** (Mc. 15:25), il est mort à 15 heures, et a été mis au tombeau avant 18 heures de la même journée. [Un tel calendrier est exposé par la **Companion Bible**, Annexe 165, sous l'égide du théologien Bullinger].

ANNEXE 2 - LES DERNIERES HEURES DE JESUS

Le calendrier des évènements depuis le REPAS PASCAL jusqu'à LA RESURRECTION

Pour établir le calendrier de cette période, il faut résoudre successivement au moins **deux difficultés** :

- En **quel jour du mois de Nisan** (le mois de Pâque du calendrier **juif**) Jésus a-t-il été crucifié ?
- Selon notre calendrier, le jour de la crucifixion était-il un **mercredi**, un **jeudi** ou un **vendredi** ?

A) Première difficulté : Jésus a-t-il été **crucifié le 14 Nisan ou le 15 Nisan** ?

Jésus a été crucifié probablement le 14 Nisan. Pour arriver à cette conclusion, il faut rappeler que, **pour les Juifs** :

- la **journée juive débutait vers nos six heures au soir**, et s'achevait le lendemain à la même heure,
- le **premier jour** (débutant en soirée) de chacune des **trois** grandes Fêtes (la **Pâque**, la **Pentecôte** et la Fête des **Tabernacles**) était “*une sainte convocation*”, un **sabbat** plus important qu'un sabbat ordinaire hebdomadaire (Lév. 23:7,24,35 ; Ex. 12:7).

Ce sabbat ne tombait pas toujours un jour de sabbat normal !

- Selon la Loi, la **Pâque** débutait avec la mise à mort des agneaux dans le temple, “*entre les deux soirs*” (c'est-à-dire au déclin du jour) du **14^e jour** du premier mois (le mois de **Nisan**, en mars-avril), comme l'illustre le schéma suivant :

Jn. 13:1 “*AVANT la fête de Pâque, Jésus, sachant que son heure était venue de passer de ce monde au Père, et ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, mit le comble à son amour pour eux ...*” ... suit alors le récit du **dernier repas**.

Si le repas avait eu lieu à la date normale (au soir du 14, c'est-à-dire au début du 15), Jean n'aurait pas apporté la précision suivante : “*avant*” la fête de Pâque.

3) Dans la même soirée, mais alors que le 14 Nisan (le “*jour de la préparation*”, et aussi le premier des “*jours sans levain*”, mais non le premier jour de la “*Fête*” des pains sans levain), Jésus a soupé avec les disciples, avant de se rendre à Gethsémané. Bien avant l'aube du 14, il était arrêté. En fin d'après-midi du 14, il expirait, laissant à peine le temps nécessaire pour son ensevelissement, et avant que ne débutent les premières heures du 15 Nisan (le grand sabbat).

En résumé, Jésus a mangé l'agneau pascal au DEBUT du 14 Nisan (c'est-à-dire tard le soir du 13 Nisan), **alors que les autres Juifs l'ont mangé un jour plus tard, dans la nuit du 14 au 15 Nisan**, mais il a expiré au moment où les agneaux étaient égorgés dans le temple.

4) En organisant ainsi son dernier repas dans la nuit du 13 au 14 Nisan, c'est-à-dire au début du 14 Nisan, et non à la fin du 14 Nisan, Jésus ne **respectait pas** l'heure ordonnée par Moïse :

Ex. 12:5-6, 8, 10, 18 “(5) *Ce sera un agneau sans défaut, mâle, âgé d'un an ; vous pourrez prendre un agneau ou un chevreau. (6) Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois (le 14 Nisan) ; et toute l'assemblée d'Israël l'immolera entre les deux soirs. ... - ... (8) Cette même nuit (le début du 15 Nisan), on en mangera la chair, rôtie au feu ; on la mangera avec des pains sans levain et des herbes amères. ... - ... (10) Vous n'en laisserez rien jusqu'au matin ; et, s'il en reste quelque chose le matin, vous le brûlerez au feu. ... -... (18) Le premier mois, le quatorzième jour du mois, au soir, vous mangerez des pains sans levain jusqu'au soir du vingt et unième jour.*”

Lév. 23:5-7 “(5) *Le premier mois, le quatorzième jour du mois, entre les deux soirs, ce sera la Pâque de l'Éternel. (6) Et le quinzième jour de ce mois, ce sera la fête des pains sans levain en l'honneur de l'Éternel ; vous mangerez pendant sept jours des pains sans levain. (7) Le premier jour, vous aurez une sainte convocation : vous ne ferez aucune œuvre servile.*”

Nb. 28:16-17 “(16) *Le premier mois, le quatorzième jour du mois, ce sera la Pâque de l'Éternel. (17) Le quinzième jour de ce mois sera un jour de fête (mais ce n'est pas une fête joyeuse comme celle des Tabernacles). On mangera pendant sept jours des pains sans levain.*”

Deut. 16:2-3 “(2) *Tu sacrifieras la Pâque à l'Éternel, ton Dieu, tes victimes de menu et de gros bétail, dans le lieu que l'Éternel choisira pour y faire résider son Nom. (3) Pendant la fête, tu ne mangeras pas du pain levé, mais tu mangeras sept jours des pains sans levain, du pain d'affliction, car c'est avec précipitation que tu es sorti du pays d'Égypte : il en sera ainsi, afin que tu te souviennes toute ta vie du jour où tu es sorti du pays d'Égypte.*”

5) La Loi prévoyait cependant la possibilité, **en cas de nécessité** (impureté rituelle, déplacement lointain), de célébrer le repas pascal à une autre date (Nb. 9:11).

La Bible relate ainsi comment une célébration pascale, décidée par une assemblée présidée par le roi pieux Ezéchias, en réponse à une **situation spirituelle grave**, s'est déroulée avec **un mois de retard**, et cela avec l'**approbation de l'Éternel** (2 Chr. 30:12,15) !

Mais, avec Jésus, la liberté prise par le Maître du sabbat est plutôt le signe et l'inauguration d'une **nouvelle ère**, avec l'instauration d'un **rituel tout à fait nouveau, avec un nouveau Temple pour un peuple régénéré**. Ce repas ne sera plus une **prophétie** de la venue du Rédempteur, mais la **commémoration de ce qu'il a fait en ces jours-là, y compris dans les lieux célestes**. La Sainte Cène chrétienne n'est pas la copie servile du repas pascal mosaïque.

6) Placer la date de la **crucifixion le 14 Nisan** explique :

- la possibilité pour les **magistrats juifs** de **se déplacer en escorte** vers Gethsémané, de **se réunir en tribunal dans la nuit** débutant le 14 Nisan (Ex. 12:22), ce qui aurait été impossible la nuit de Pâque (du 14 au 15) ;
- la possibilité pour les **magistrats** de **se réunir à nouveau le matin du 14**, ce qui aurait été impossible un jour de sainte convocation (le 15) ;
- la possibilité pour les disciples de **sortir dans la nuit du 13 au 14 pour aller à Gethsémané**, ce qui aurait été une infraction à la Loi de Moïse interdisant de **sortir du lieu choisi pour manger le repas pascal** (Ex. 12:22) ;

- la possibilité pour les **chefs religieux** juifs d’entreprendre, durant la journée du 14, des **démarches auprès de Pilate**, ce qui aurait été impensable durant le sabbat du 15 Nisan ;
- la **hâte des Juifs** : ils ne veulent pas de cadavre exposé le jour de sainte convocation du 15 ;
- la **hâte de Joseph d’Arimathée** et des disciples qui savent qu’ils ont peu de temps pour s’occuper du corps avant un jour de sainte convocation ;
- la possibilité pour Joseph d’Arimathée de **trouver un magasin ouvert pour acheter un linceul** (Mc. 15:46) ; les femmes ne pourront d’ailleurs acheter des aromates qu’une fois le sabbat terminé (Mc. 16:1, Lc. 23:56) ;
- la présence de **Simon de Cyrène** : il n’aurait pas travaillé **aux champs** un jour de sainte convocation ;
- la possibilité pour **Judas**, selon les disciples, de faire tranquillement, dans la journée du 14 Nisan, à la demande supposée de Jésus émise le 13 Nisan, les achats nécessaires pour la Fête du lendemain, ce qui n’aurait pas été imaginable à partir du 14 Nisan au soir (Jn. 13:29 “*Quelques-uns pensaient que, comme Judas avait la bourse, Jésus voulait lui dire : Achète ce dont nous avons besoin pour la fête*”) ;
- le refus des sacrificateurs d’entrer le matin du 14 dans le prétoire de **peur de se souiller avant de manger la Pâque** (Jn.18:28), ce qui prouve qu’ils n’avaient **pas encore** mangé la Pâque : ils ne la mangeraient que le soir.

7) **En outre, un calendrier de quelques faits antérieurs** peut être en partie reconstitué :

- Le “*grand jour*” de Jn. 19:31 est “*le premier* (des sept jours) *de la Fête*” des pains sans levain, le 15 Nisan.
- Le 15 Nisan débute, selon notre calendrier, le soir du 14 Nisan. Jésus vient d’être mis au tombeau.
- “*Six jours avant la Pâque, Jésus arriva à Béthanie*” (Jn. 12:1, cf. étude n° 202) : cela se passa donc le 8 Nisan, avant la fin de l’après-midi.
- “*Lorsque Jésus eut achevé tous ces discours, il dit à ses disciples : - Vous savez que la Pâque a lieu dans deux jours, et que le Fils de l’homme sera livré pour être crucifié*” (Mat. 26:1-2) : ces paroles ont été prononcées le 12 Nisan, ou le 13 nisan si on inclut ce jour dans les “*deux jours*”.
- Le “*premier jour de la semaine*”, le jour de la résurrection (Mt. 28:1) débutera un samedi soir et se terminera le dimanche soir. C’est en effet le dimanche **matin** que les femmes **découvrent** que le tombeau est vide (mais Jésus était peut-être ressuscité quelques heures auparavant).
- La **mise au tombeau** a eu lieu avant le coucher du soleil **à la fin** du 14 Nisan, peu avant le début du 15 Nisan.

8) **Il en résulte que** le “*repas pascal*” organisé sur l’ordre de Jésus, et durant lequel la Sainte Cène a été instaurée, a eu lieu la veille de la crucifixion, en soirée, au tout début du 14 nisan, c’est-à-dire 24 heures plus tôt que chez les autres Juifs. Quand les autres Juifs ont mangé leur agneau pascal, Jésus était déjà mort. **Il est mort au moment où les agneaux de Pâque étaient égorgés**, l’après-midi du 14 nisan.

B) **Seconde difficulté : Le 14 Nisan était-il un mercredi, un jeudi ou un vendredi de notre calendrier ?**

1) La réponse dépend :

- de la durée recouverte par l’expression “**3 jours et 3 nuits**”, par exemple dans Mt. 12:40 : “*De même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d’un grand poisson, de même le Fils de l’homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre*” :

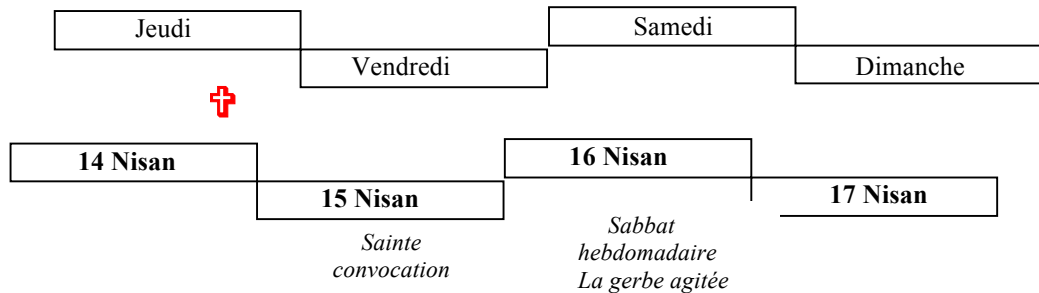
Nous avons montré précédemment que ce verset ne signifiait pas nécessairement après 72 heures complètement écoulées. Nous allons pouvoir déterminer maintenant quel était le degré réel d’imprécision.

- du point de départ du “**troisième jour**” et des “**trois jours après**” :
- de l’**heure** de la résurrection : selon les Ecritures, la résurrection de Jésus est **découverte** le premier jour de la semaine (le dimanche), mais, selon le décompte juif, celui-ci débute le samedi soir et se termine le dimanche soir : Jésus est donc ressuscité et a quitté le tombeau avec son corps **dans la nuit du samedi au dimanche** : comment tenir compte de cette **marge d’incertitude** ?
- du sens donné à l’expression “**grand jour**” (Jn. 19:31) : cela signifie-t-il que le jour de la “**sainte convocation**” coïncidait (cela pouvait se produire) avec un sabbat hebdomadaire ordinaire, ou cela désignait-il uniquement la “**sainte convocation**” du **premier jour** de la Fête des pains sans levain, le 15 Nisan, sans qu’il y ait coïncidence avec un sabbat ordinaire ?

2) L’examen de la démarche des femmes allant au tombeau aide en partie à résoudre le problème. Elles y sont allées **dès qu’elles en ont eu la possibilité : seules des contraintes issues de la Loi pouvaient les empêcher de se rendre plus tôt au sépulcre**. Or, la **journée juive du vendredi soir au samedi soir** était :

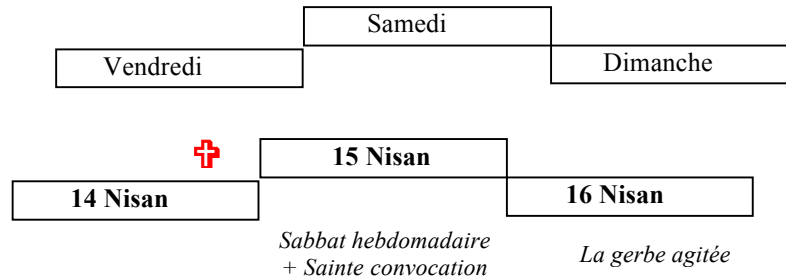
- soit seulement un **sabbat hebdomadaire ordinaire**, succédant à la “*sainte convocation*” du 15 Nisan : dans ce cas, ce vendredi soir au samedi soir était un **16 Nisan**, et les femmes sont arrivées au tombeau le **dimanche 17 Nisan**, et Jésus a été crucifié et **mis au tombeau le jeudi 14 Nisan** :

Schéma 1



- soit la “*sainte convocation*” du 15 Nisan tombait en même temps qu’un jour de sabbat ordinaire. Dans ce cas, Jésus a été crucifié et **mis au tombeau le vendredi 14 Nisan**, et les femmes sont arrivées au tombeau le **dimanche 16 Nisan** :

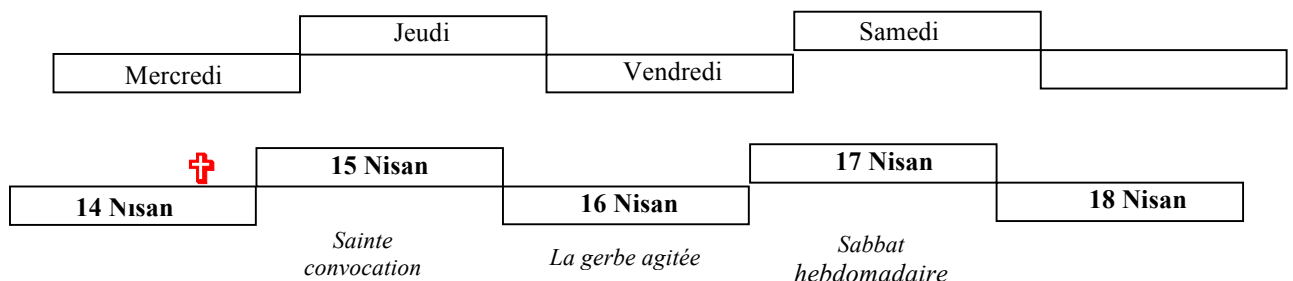
- Schéma 2



Dans les deux cas, ce n’est que le samedi soir que les femmes ont pu trouver le **temps d’acheter des aromates**, mais il faisait déjà **trop sombre** pour qu’elles puissent se rendre au tombeau et entreprendre le long travail d’embaumement.

Un 3^e schéma a été proposé, pour obtenir **72 heures** de présence du corps de Jésus dans le sépulcre. Mais il présente un défaut majeur : il n’explique pas pourquoi les femmes n’ont pas profité du 16 Nisan pour venir au tombeau : le jour du rituel de la gerbe agitée n’était en effet pas un jour solennel.

Schéma 3



4) Comment choisir entre le schéma 1 et le schéma 2 ?

Le choix dépend de la durée attribuée aux expressions : “*Le troisième jour*” (une **date**), “*Trois jours APRES*” (une **durée** et/ou une **date**) et “*Trois jours et trois nuits*” (une durée), et aussi du point de départ choisi pour le décompte :

a) “**Le troisième jour**” : c’est une **datation**, et c’est l’expression employée par **Matthieu et Luc**. C’est en Mt. 16:21 que Jésus annonce pour la première fois qu’il **ressusciterait “le troisième jour”**. Il est plusieurs fois question de la résurrection en ce **3^e jour** en :

Mt. 16:21 “*Dès lors Jésus commença à faire connaître à ses disciples qu’il fallait qu’il allât à Jérusalem, qu’il souffrît beaucoup de la part des anciens, des principaux sacrificateurs et des scribes, qu’il fût mis à mort, et qu’il ressuscitât le troisième jour.*”

Mt. 17:22-23 “(22) *Pendant qu’ils parcouraient la Galilée, Jésus leur dit : Le Fils de l’homme doit être livré entre les mains des hommes ; (23) ils le feront mourir, et le troisième jour il ressuscitera. Ils furent profondément attristés.*”

Mt. 20:18-19 “(18) *Voici, nous montons à Jérusalem, et le Fils de l’homme sera livré aux principaux sacrificateurs et aux scribes. Ils le condamneront à mort, (19) et ils le livreront aux païens, pour qu’ils se moquent de lui, le battent de verges, et le crucifient; et le troisième jour il ressuscitera.*”

Lc. 9:22 “*Il ajouta qu’il fallait que le Fils de l’homme souffrît beaucoup, qu’il fût rejeté par les anciens, par les principaux sacrificateurs et par les scribes, qu’il fût mis à mort, et qu’il ressuscitât le troisième jour.*”

Lc. 18:32-33 “(22) *Car il sera livré aux païens ; on se moquera de lui, on l’outragera, on crachera sur lui, (23) et, après l’avoir battu de verges, on le fera mourir ; et le troisième jour il ressuscitera.*”

Lc. 24:6-7 “(6) *Il n’est point ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé, lorsqu’il était encore en Galilée, (7) et qu’il disait : Il faut que le Fils de l’homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu’il soit crucifié, et qu’il ressuscite le troisième jour.*”

Lc. 24:45-46 “(45) *Alors il leur ouvrit l’esprit, afin qu’ils comprissent les Écritures. (46) Et il leur dit : Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait, et qu’il ressusciterait des morts le troisième jour.*”

Act. 10:40 “*Dieu l’a ressuscité le troisième jour.*”

Selon que le premier jour est ou non celui de la crucifixion (le 14 Nisan), les deux schémas 1 et 2 peuvent convenir : avec le schéma 1, le 14 n’est pas inclus, et le dimanche tombe le 17, alors qu’avec le schéma 2, en incluant le 14, le dimanche tombe le 16 Nisan.

b) “**Trois jours APRES**” : c’est l’expression employée par **Marc**.

Mc. 8:31 “*Alors il commença à leur apprendre qu’il fallait que le Fils de l’homme souffrît beaucoup, qu’il fût rejeté par les anciens, par les principaux sacrificateurs et par les scribes, qu’il fût mis à mort, et qu’il ressuscitât trois jours après.*”

Mc. 9:31 “*Car il enseignait ses disciples, et il leur dit : Le Fils de l’homme sera livré entre les mains des hommes; ils le feront mourir, et, trois jours après qu’il aura été mis à mort, il ressuscitera.*”

Mc. 10:33-34 “(33) *Voici, nous montons à Jérusalem, et le Fils de l’homme sera livré aux principaux sacrificateurs et aux scribes. Ils le condamneront à mort, et ils le livreront aux païens, (34) qui se moqueront de lui, cracheront sur lui, le battront de verges, et le feront mourir ; et, trois jours après, il ressuscitera.*”

Cette expression conduit à écarter le schéma 2 (même s’il est celui retenu par la **tradition**) qui fait intervenir la résurrection **moins de 48 heures** après la mise au tombeau. C’est beaucoup trop court pour satisfaire, même de façon très approximative, la contrainte des “**3 jours et 3 nuits**” : seul le **schéma 1** reste en lice.

Remarque : Puisque le **schéma 1** s’impose, cela confirme que les “**trois jours et trois nuits**” n’ont pas duré 72 heures **exactement**, mais que le séjour dans la tombe a duré **trois nuits au maximum, et à peine plus de deux jours** (du jeudi à environ 17 heures, jusqu’au dimanche matin vers 7 heures au plus tard, soit au total **62 heures au maximum**).

En Jn. 2:19 Jésus avait déjà dit qu’il relèverait le temple de son corps “**en trois jours**”, sans préciser “**trois jours et trois nuits**”. Il manque certes au moins **dix heures**, mais c’est déjà beaucoup plus acceptable que le schéma 2 (où il manquait **24 heures**).

5) La portée prophétique du rituel de la **gerbe des prémices** (une gerbe d’orge) **agitée** devant l’Eternel dès le **lendemain de la sainte convocation** (Lév. 23:11), le **16 Nisan**, est remarquable. Ce rituel mosaïque préfigurait la **présentation pour acceptation**, devant le Trône de la justice de Dieu, de la vie sacrifiée sur la Croix, la **Première Gerbe Vivante** (le Premier-Né). Aucun regard humain n’a assisté à cette scène céleste.

La conclusion n’est donc pas modifiée : **le 14 Nisan, jour de la crucifixion, correspond à notre jeudi**.

6) Le schéma 1 permet accessoirement de dater l'arrivée à Béthanie relatée par Jean : “Six jours avant la Pâque, Jésus arriva à Béthanie” (Jn. 12:1) . Nous avons déjà indiqué qu'il est arrivé à Béthanie le 9 Nisan. Nous pouvons préciser que c'était un vendredi en fin d'après-midi, juste avant le sabbat.

Le tableau suivant décrit le déroulement de ce qui s'est passé le 14 Nisan, le “Jour de préparation” :

Horaires des Nations	15 NISAN	Horaires hébraïques	Événements
		12 ^e	Début du sabbat “grand jour” (Jn. 19:14,31), le 1 ^{er} jour de la Fête des pains sans levain
		11 ^e	Mise au sépulcre le “jour de la préparation”, le 14 Nisan (Mt. 27:62, Mc. 15:42, Lc.23:54, Jn. 19:14, 31-42). Ce n'est pas encore le sabbat.
		10 ^e	
		9 ^e	“Il rendit l'esprit” (Mt. 15:50, Mc. 15:37, Lc. 23:46, Jn. 19:30).
		8 ^e	
		7 ^e	Ténèbres sur la terre jusqu'à XV h (Mt. 27:47, Mc. 15:33, Lc. 27:44).
		6 ^e	Le Sacrifice quotidien a lieu dans le temple à la 6 ^e heure et est offert à la 7 ^e heure, juste avant l'immolation des agneaux.
		5 ^e	
		4 ^e	“C'était la préparation de la Pâque, et environ la sixième heure” (Jn. 19:14).
		3 ^e	“C'était la troisième heure, quand ils le crucifièrent” (Mc. 15:25).
	14 NISAN	2 ^e	
		1 ^{er}	
		12 ^e	
		11 ^e	
		10 ^e	
		9 ^e	
		8 ^e	Procès de Jésus pendant la nuit et repris à l'aube
		7 ^e	
		6 ^e	GETHSEMANE
		5 ^e	
		4 ^e	
		3 ^e	
		2 ^e	Le dernier souper après XVIII h marque le début de la “Nouvelle Alliance”.
		1 ^{er}	
		12 ^e	Début du 14 NISAN, “Jour de la préparation”.